

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

25 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice..... 14
Nombre de conseillers présents11
Absents excusés ayant donné pouvoir /
Absents excusés.....3

Présents : FRUCHET Louis-Marie, BEAUFRETON Nicole, MAUDET Claude, HERAULT Marielle, WERTH Laurent, PINEAU Isabelle, MAUDET Nicolas, CAILLAUD Luc, HURTEAU Laurent, RAMPILLON Sonia, BABARIT Cyrille.

Absents ayant donné pouvoir : /

Absents excusés : LOIZEAU Elodie, BRUNELLIERE Béatrice, THUBINEAU David

Secrétaire : Nicole BEAUFRETON

I APPROBATION DES COMPTES RENDUS 14 MARS ET 1^{ER} AVRIL 2019

Les comptes rendus du 14 et du 1^{er} avril 2019 sont approuvés à l'unanimité.

II VENTE LOCAL « BEL AIR » A L'E.P.F DE VENDEE

Afin de mener à bien une seule opération de démolition de ladite friche industrielle, l'EPF propose à la commune de lui céder le bâtiment communal vétuste cadastré AB 716 de 1 400 m²(Rez de chaussée + un étage) .

Le Conseil Municipal, considérant que la vente de ce bien immobilier appartenant au domaine privé de la commune à l'EPF permettrait de faire des économies quant au coût de l'opération de démantèlement :

→Décide de céder le bien immobilier cadastré AB 716 de 1 400 m² à l'EPF de la Vendée pour un euro symbolique.

→Autorise le Maire à signer l'acte de vente et tout autre document nécessaire à l'aboutissement de ce dossier.

Il est noté que l'entreprise IXAPACK doit libérer les lieux avant le début du démantèlement qui devrait avoir lieu à compter du 1/10/2019.

III ETUDE DES DEMANDES DES SUBVENTIONS POUR LE RESTAURANT ET LE PERISCOLAIRE

-Restaurant Scolaire : la demande présentée par Familles Rurales sera validée lors du vote des subventions au mois de juin 2019.

-Périscolaire : il est demandé 16 530 euros qui seront peut-être amputés du montant des réparations suite aux diverses dégradations. A valider lors du vote des subventions.

IV REFLEXION SUR LA DENOMINATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Une commission est constituée : Louis-Marie FRUCHET, Nicole BEAUFRETON, Marielle HERAULT, Elodie LOIZEAU. Il serait opportun d'inclure les bénévoles de la bibliothèque, de la Paroisse. Le conseil propose d'élargir la commission au membre du CCAS.

V INFORMATION SUR LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux d'aménagement à l'arrière de l'ancien presbytère commenceront en mai.

VI LOCATION DES LOGEMENTS A L'ETAGE DE L'ANCIEN PRESBYTERE

La question est posée de meubler ou non ces logements. Une étude approfondie est nécessaire avant une prendre une décision finale. Accord est donné sur le devis de la cuisine aménagée établi par la Menuiserie des Collines.

VII VENTE LOGEMENT CITE VIEILLE FONTAINE PAR VENDEE LOGEMENT

Vendée Logement envisage la mise en vente des 12 maisons individuelles situées du 24 au 46 Cité de la Vieille Fontaine à Treize-Vents au fur et à mesure que les logements deviendront vacants.

Cette vente constitue une offre d'accession sociale par ses prix modérés et par conséquent une opportunité certaine pour des ménages à ressources modestes.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente par Vendée logement de la maison située au 34 Cité de la Vieille Fontaine.

VIII QUESTIONS DIVERSES

→ Problème de stationnement lié au tourisme : prévoir de déposer sur le pare-brise des voitures concernées un petit mot explicatif à ce sujet.

→ Planning élections du 26/05/2019 : recherche de 2 membres extérieurs au conseil pour les créneaux de 10H/12H et 12H/14H.

Séance levée à 23H20